

GRZ Technologies, qui a développé un système de stockage de l'hydrogène, veut construire une usine

Une start-up de l'EPFL à Avenches



La commune d'Avenches prévoit de constituer un droit de superficie sur une parcelle constructible de plus de 10 000 m² pour accueillir la future usine de GRZ Technologies SA. Charly Rappo

« DELPHINE FRANCEY

Broye » La zone industrielle du secteur de la Plaine à Avenches pourrait accueillir une nouvelle entreprise. GRZ Technologies SA, start-up de l'EPFL qui a développé un système de stockage de l'hydrogène pour des clients industriels, prévoit de s'y implanter en réalisant une usine. Le terrain constructible convoité, situé en bordure de l'autoroute A1, mesure plus de 10 000 m² et appartient à la commune.

Les autorités avenchoises souhaitent constituer un droit de superficie (Droit distinct permanent, DDP) sur 50 ans et réserver la parcelle jusqu'au 31 décembre 2025. «Notre volonté est de garder à terme la possibilité de récupérer ces surfaces pour des besoins futurs et de promouvoir l'aménagement de sociétés apportant des places de travail ainsi qu'une contribution financière», argumente la Municipalité dans son message adressé au parlement local. Ce dernier se prononcera sur cet objet le 25 mai.

La commune approchée

La commune a été approchée par la Communauté régionale de la Broye

(Coreb) et GRZ Technologies, qui était à la recherche d'un terrain. «Nous sommes en discussion avec cette société depuis une année et demie. Nous avons été convaincus par la plus-value de cette entreprise innovante et du potentiel de nouveaux emplois très intéressants», commente le syndic Gaetan Aeby. La start-up compte à ce jour 28,5 emplois temps plein (ETP). Elle a pour ambition d'augmenter à 100 ETP d'ici fin 2025 et jusqu'à plus de 200 ETP en 2026. «Nous savons que nos projections sont très ambitieuses, mais le marché de l'hydrogène est celui où la courbe de croissance est la plus forte. Il y a trois ans, nous étions trois employés, notre société voit déjà sa courbe croître», indique Noris Gallandat, directeur et cofondateur de GRZ Technologies.

Fondée en 2017 en tant que spin-off de l'EPFL Valais à Sion, l'entreprise a développé une nouvelle technologie pour stocker dans une forme de contenant de l'hydrogène «de façon plus sûre, plus compact et plus efficace», poursuit l'ingénieur. Par exemple, l'électricité produite par les panneaux solaires sera transformée en hydrogène selon un processus d'électrolyse. C'est à ce moment-là qu'intervient GRZ Technolo-



«Le marché de l'hydrogène est celui où la courbe de croissance est la plus forte»

Noris Gallandat

gies. «Notre système stocke l'hydrogène ou le reconditionne en électricité. Nos clients sont des industriels: des producteurs d'énergies renouvelables ou des clients industriels à l'image de Gruyère Hydrogen Power SA. Notre marché cible est la Suisse et l'Allemagne, nous travaillons notamment sur le plus grand parc photovoltaïque européen près de Leipzig», expose Noris Gallandat. La Municipalité avenchoise précise que l'un des investisseurs et actionnaires de la start-up est la société Hyundai.

Parti de Grolley

GRZ Technologies a mené ses activités à Grolley de 2020 à mars 2023. Elle vient de quitter la localité fribourgeoise pour s'installer dans un bâtiment qu'elle loue à la route de la Plaine à Avenches en attendant que son projet d'usine se concrétise. «Nous avons besoin de davantage d'espace pour pouvoir développer nos activités. Nos critères de choix étaient de disposer d'un bâtiment rapidement, à proximité de l'ancien site et proche des accès routiers et des transports publics», déclare le directeur en ajoutant que le siège social sera aussi déplacé dans la cité romaine.

La future usine permettra d'assembler les produits avec comme secteurs d'activité la mécanique, l'électricité et la soudure. «Actuellement, deux tiers de nos activités sont basés sur la technique et l'ingénierie et un tiers sur le montage. Nos projets de croissance équilibreront ces domaines», poursuit Noris Gallandat. Le montant d'investissement de la future construction n'est pas communiqué. Quant au planning, le directeur estime qu'il est trop tôt pour avancer des dates.

Comme la société est une entreprise innovante active dans les énergies renouvelables, la Municipalité avenchoise souhaite lui octroyer une aide financière importante pour faciliter son implantation sur la commune. Alors que la rente de base du DDP est fixée à 9 fr. le m², soit 93 400 fr. par année, la commune propose de mettre 3 fr. par m² pour les six premières années. C'est-à-dire un total de plus de 186 000 francs. L'exécutif précise dans son message que le canton de Vaud versera le même montant, qui sera répercuté sur le prix de la rente. Au final, GRZ Technologies payera pendant les six premières années 3 francs par m². En parallèle, elle demandera un soutien auprès de la Coreb, via le fonds de développement régional. »

Des polluants dans le sol payernois

Broye » Une interpellation déposée jeudi soir lors de la séance du législatif de la commune de Payerne a souligné la présence de substances per- et polyfluoroalkylées sur son territoire.

(PFAS) à un niveau inquiétant. L'analyse a paru fin février dans une enquête réalisée par un consortium de médias internationaux sur l'étendue de cette pollution.

Un enjeu de santé publique souligné dans l'interpellation déposée par le conseiller communal socialiste Sébastien Pedroli jeudi soir lors de la

sence de PFAS à Payerne? Quelles en sont les conséquences sur ses habitants? Et quelles mesures seront prises? autant de questions auxquelles l'exécutif répondra lors de la prochaine séance.

Substances chimiques et toxiques, les PFAS ont la caractéristique d'être quasi indes-

présents dans les poêles anti-adhésives, les emballages plastiques ou encore les farts pour les skis. Parmi les lieux où la concentration de PFAS atteint un niveau dangereux pour la santé, soit 100 nanogrammes par litre, quatre se retrouvent dans le canton de Fribourg (*La Liberté* du 9 mars). Dans la Broye, les sites de Vallon et de

Feu vert à la place du Marché

Vevey » L'Etat de Vaud a donné son feu vert au réaménagement de la place du Marché à Vevey. Les derniers opposants ont été déboutés. Ce projet phare pour Vevey avait suscité 21 oppositions durant l'automne 2020 après la mise à l'enquête. Six ont été retirées par la suite, tandis que les dernières ont fait l'objet de déterminations de la municipalité.

d'aménagement, par le Conseil communal en février dernier. Il ne manquait plus que l'aval du canton, désormais acquis.

Le réaménagement de la place du Marché prévoit notamment de réduire de moitié le nombre de places de parc, qui ne seront plus que 150. Sauf recours, le chantier devrait démarrer au premier trimestre 2024. Les tra-